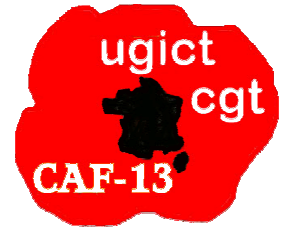




CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CAF13:



une installation indigne !

A lors que la situation socio économique des allocataires du département des BDR ne cesse de s'aggraver, que les conditions de travail de l'ensemble des salariés de la CAF13 se dégradent fortement, la première réunion du nouveau CA a donné lieu à un spectacle affligeant le 18 Octobre 2011. La mise en place de cette instance a révélé combien certains administrateurs étaient éloignés des préoccupations des salariés et des allocataires, se cantonnant avant tout dans la défense de leurs propres intérêts.

1-Le 18 octobre : premier acte

En effet, ce simulacre de réunion a surtout permis de découvrir « les petits arrangements entre amis » (PATRONAT, FO, CFTC, CGC) qui avaient eu lieu avant même la tenue de la réunion officielle !

Un seul objectif à la clé : faire « main basse » sur la première CAF de France en écartant tous les autres administrateurs (UDAF, CGT, CFDT, PERSONNES QUALIFIEES) sans aucune argumentation sur le fond et uniquement pour des enjeux de pouvoir !

11-Nomination du Président et vice-présidents

« La cohésion sociale » n'était pas au rendez vous de cette première réunion qui a donné lieu à la **nomination d'un Président FO avec les voix du PATRONAT, de la CFTC et de la CGC !** Les vice -présidences au nombre de 3 étant attribuées par « retour d'ascenseurs » à l'UPA (Union patronale des artisans), à l'UPE (Union patronale des entrepreneurs -MEDEF-) et à la CFTC !

La candidature UDAF à la présidence du CA n'a pas recueilli les suffrages nécessaires à son élection (8 voix contre 12 pour FO). Pour rappel les 4 personnes qualifiées ne votent pas pour la présidence et les vices -présidences, elles ne votent que pour les commissions.

12- Les Commissions obligatoires

Cette même logique de vote s'est appliquée lors de la **désignation des membres des commissions obligatoires** du CA.

- Commission de recours à l'amiable et commission des pénalités : le « bloc » (PATRONAT, FO, CFTC, CGC) siègera dans ces commissions; exclusion de tous les autres administrateurs !
- Commission des marchés : la composition de cette commission était jusqu'à présent de 12 membres (5 représentants des assurés sociaux, 5 représentants du patronat, 1 représentant UDAF et 1 personne qualifiée). Lors de chaque nouvelle installation, cette composition peut être revue. C'est pourquoi l'UDAF intervient alors pour solliciter une représentativité plus grande (2 membres au lieu d'1) ainsi que pour les personnes qualifiées (2 membres au lieu d'1).

Là, contre toute attente, le nouveau président du CA rejette cette proposition sans apporter aucun élément explicatif...pire, il ne souhaite pas que s'engage une discussion, contrairement à la pratique usuelle lors des séances de Conseil d'administration !

Nos administrateurs CGT se sont élevés contre ces méthodes anti-démocratiques rejoignant la proposition faite par l'UDAF et demandant au Président du CA de réviser sa position.

Là encore obstination dans le refus d'un président qui visiblement semble davantage appliquer une ligne dont il ne dérogera pas que d'exprimer a minima une argumentation objective quant à ce refus !

Pour couronner le tout, l'heure avançant, une « nouvelle administratrice » UPA qui dixit « *ne voulait pas finir à 19h!!!* » accepte finalement de « *leur donner ces 2 postes* » !

C'est donc dans cette situation ubuesque que la commission des marchés sera composée de 14 membres !

13- Les Commissions facultatives

Vient alors la désignation des membres des commissions facultatives dont la CAFI (commission des aides financières individuelles) ; là encore l'Udaf fait la même proposition d'élargissement à 14 membres : refus net du Président du CA.

Le Medef déclare que si l'UDAF souhaite un représentant de plus « *encore faut-il qu'il soit présent lors de la CAFI* » ! La réponse de l'UDAF fut nette et précise, rappelant que « *la présidence de la CAFI avait été tenue par l'UDAF et qu'un travail en lien avec les services de la CAF avait été possible mais que justement depuis l'arrivée du Medef dans cette commission des obstacles avaient été constatés.* »

Le Medef souhaite on le sait revenir sur les secours attribués aux familles allocataires, prononce des jugements de valeurs inacceptables et contraires aux fondamentaux du travail social.

Dans ce contexte d'invectives faisant apparaître une logique de « blocs » sans aucune argumentation de la part du Président et de ses soutiens, **la désignation de la CAFI n'a pu avoir lieu.** Dans l'attente la Direction dispose d'une « délégation de pouvoir » afin de gérer les demandes d'aides financières en cours.

Pour la première fois à la CAF13, la souveraineté du CA est ainsi remise en cause et les administrateurs CGT ont voté contre cet abandon.

Les représentants du personnel CGT et UGICT CGT ont fait une déclaration solennelle pour dire combien il était indigne que de tels agissements aient lieu au sein d'un organisme comme la CAF13 ! **Nous avons dénoncé les « combines » qui prévalent sur l'intérêt des missions de service public.** Par ailleurs nous avons insisté sur le caractère pitoyable de cette réunion qui faisait la démonstration que la souffrance au travail des salariés de la CAF13, l'accroissement de la précarité des allocataires notamment dans notre département ne semblait pas être la priorité de certains administrateurs. Malgré cela nous avons dit que même si nous n'avons pas le droit de vote dans cette instance, même si nos admi-

nistrateurs CGT sont exclus des commissions nous ne manquerons pas de dénoncer haut et fort en interne comme en externe, localement et nationalement dans les instances où nous siégeons, toutes les politiques néfastes qui pourraient découler des décisions prises par l'alliance Patronat/FO/CFTC/CGC et contraires à notre conception d'un service public de qualité !

2- Le 4 novembre 2011 : deuxième acte de cette installation indigne !

Le 4 Novembre 2011, de nouveau le CA était réuni afin de poursuivre l'installation des commissions.

En préalable les administrateurs CGT ont demandé lecture du Règlement intérieur ce que le Directeur général a fait.

Le Président demande à procéder à la désignation des membres de la CAS (commission d'action sociale) - comme si rien ne s'était passé - L'UDAF intervient alors afin de demander d'aborder la composition avant la désignation ne comprenant pas « *l'ostracisme* » du président sur ce point. Là encore, refus net du Président de discuter ce point qui « *n'est pas à l'ordre du jour* »!!

Devant cette nouvelle atteinte à la démocratie, les administrateurs CGT font part de leur indignation précisant qu'ils allaient en référer à la tutelle car ce comportement était inacceptable et irresponsable !

Dès le début de cette deuxième réunion, l'entêtement du président révélait bien la volonté de blocage et en aucun cas de faire valoir une quelconque médiation dans un sens constructif. Malgré une suspension de séance rien ne change : le président réaffirme son opposition à toute discussion et ce malgré l'intervention d'une personne qualifiée souhaitant « *essayer de trouver une alternative car comment va-t-on travailler durant les 5 années à venir ?* » Silence du président ! Consternant !!!

Les représentants du personnel CGT et UGICT CGT sont de nouveau intervenus pour dire combien la démonstration faite de cette « pseudo- présidence » dont on avait clairement perçu que c'était l'ancien président du CA qui restait « aux commandes », était pitoyable et loin des préoccupations des salariés de la CAF13 et des allocataires!

En l'absence de toute possibilité de dialogue les administrateurs CGT, CFDT, UDAF et les personnes qualifiées ont quitté la séance ainsi que les 2 représentants du personnel CGT et UGICT.

Un communiqué commun a été rédigé dès la sortie de cette réunion et une conférence de presse a eu lieu à 13 heures.

Cette situation historique à la CAF est particulièrement préoccupante car préjudiciable au service public qui on le sait est loin d'être la priorité du Medef sauf à vouloir procéder à son démantèlement...avec des administrateurs « syndicalistes » complices -à ce sujet l'arrivée dans notre CA de celui qui a déclaré dans la presse locale « *le patron de l'AP-HM c'est moi* » aide à mieux comprendre cette collusion FO/Patronat !

En plaçant la CGT et l'UGICT-CGT comme groupe majoritaire lors des élections le 13 octobre les salariés de la CAF13 peuvent compter sur notre détermination à mettre tout en œuvre pour la défense à la fois de leurs intérêts et de ceux des allocataires dans une conception d'un service public solidaire.

Marseille, le 10 novembre 2011

VOS ELUS CGT et UGICT AU C.A

COLLEGE EMPLOYES

Lionel ZAOUATI

Nathalie RUFFLET

COLLEGE CADRES

Anne-Marie MEYNARD

Michel LAURENT

Résultats nationaux de l'élection des Représentants du Personnel aux Conseils d'Administration des organismes de Sécurité Sociale

Le 13 octobre 2011, les salariés des Caf, Urssaf, Carsat et des caisses nationales des branches ont voté pour élire leurs représentants aux Conseils d'Administration.

Avec 35,30% des suffrages tous collèges confondus, la CGT poursuit sa progression (+1,7%) et conforte sa place de première organisation syndicale dans la profession.

Dans le collège employés, avec **37,9%**, la CGT progresse de de 2,1%; dans le collège encadrement, elle progresse de 1,4% avec **28,4%**.

Ce vote est un vote de confiance envers la CGT. C'est aussi un vote de confiance pour les luttes à venir.